

La Jaune et la Rouge

REVUE MENSUELLE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE

polytechnique

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 2 décembre 2010

Étaient présents : MARBACH C. (56) • GERONDEAU C. (57) • DEWAVRIN D. (58) • PÉLIER Y. (58) • CASTILLON P. (62) • BERRY M. (63) • LUREAU F. (63) • MARTIN F. X. (63) • DUBOIS B. (64) • LEVAUX J.-M. (64) • YOLIN J.-M. (65) • BONGRAND J. (68) • VILAIN D. (72) • BORIES A. (76) • BOUQUOT B. (76) • DAILLANCE J.-M. (77) • NEUMANN F. (81) • BILLÈS-GARABÉDIAN L. (83) • LHERMITTE H. (83) • CHAZEL A. (90) • PANIÉ G. (95) • LE FLOCH O. (04) • MORVANT J. (05) • TOUAHIR L. (Docteur) • BÉGON-LOURS J.-P. (62) • MARTRE H. (47) • BOUTTES J. (52).

Étaient excusés : SÉGUIN P. (73) • MARTIN O. (77) • SEREY B. (81) • LANDRY S. (01) • DUVERNEUIL B. (83) • BOUYSSONNIE J.-P. (39) • PACHE B. (54) • ROULET M. (54) • AILLERET F. (56) • GOURGEON P.-H. (65).

Assistaient également à la réunion : P. MARY (60), délégué général de l'AX • Y. STIERLÉ (65), délégué général adjoint de l'AX • H. JACQUET (64), rédacteur en chef adjoint de *La Jaune et la Rouge*.

Ont assisté à la partie de la réunion consacrée à l'évolution de l'École : J.-B. LARTIGUE (65), délégué général de la Fondation de l'École polytechnique • F. VULLIOD (70), chargé de mission à la Fondation de l'École polytechnique.

La séance du Conseil est ouverte à 18 h 30 par le président Christian GERONDEAU (57).

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2010

Le procès-verbal, préalablement envoyé, est approuvé, la prise en compte de quelques modifications demandées depuis sa diffusion au Conseil ayant été effectuée.

2. APPROBATION DU PROJET DE BUDGET 2011

Jean-Marie LEVAUX (64), trésorier de l'Association, commente le projet de budget 2011 soumis à l'approbation du Conseil. Il confirme que le résultat d'exploitation de l'exercice 2010 en cours

devrait être à peu près équilibré. Le résultat de l'exercice dépendra de l'évolution des provisions pour moins-value des valeurs mobilières et donc de la situation boursière à la fin de l'année. En 2010 il a été moins attribué de secours directs mais par contre le volume des prêts a augmenté très significativement, l'encours dépassant un million d'euros. Il en résulte une augmentation importante des provisions. L'embauche en avril d'une assistante en communication explique en partie l'augmentation des dépenses de fonctionnement de la délégation générale. Une nouvelle ligne budgétaire a été ouverte pour identifier les dépenses relatives à la présidence de l'Association (installation de deux bureaux à la Maison des X et recrutement d'une assistante). Cette situation résulte du fait que, contrairement à ses prédécesseurs, le nouveau Président n'a pas de support

administratif ni ne dispose d'un local. Jean-Marie LEVAUX fait par ailleurs observer que les statuts de l'AX considèrent que les membres du Conseil d'administration ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. Des remboursements de frais sont seuls possibles suivant des modalités approuvées par le Conseil. Il propose donc au Conseil d'autoriser le Président à de telles dépenses dans la limite de 6 000 € par exercice.

Jean-Marie LEVAUX ajoute que le projet de budget 2011 a été bâti de façon prudente en supposant qu'il n'y aurait aucune ristourne de la CNP sur l'exercice 2010 de l'assurance décès. Le résultat d'exploitation serait une perte de près de 150 000 € mais aucun décès n'étant connu à ce jour, la ristourne espérée de la CNP devrait permettre d'avoir un résultat de l'exercice bénéf-

ficiaire. L'augmentation générale des salaires a été ajustée à la moyenne des inflations prévisibles en 2010 et 2011, soit 1,5%.

Ce projet appelle plusieurs remarques. Un certain nombre de membres du Conseil sont notamment préoccupés par un caractère qu'ils craignent structurellement déficitaire. Il est regretté en particulier que les objectifs de cotisations et de contributions bénévoles ne soient pas plus ambitieux. Il est également reproché que les budgets des actions supplémentaires occasionnelles ne soient pas mieux identifiés. Enfin des doutes sont émis quant à la nécessité de moyens supplémentaires pour assurer l'intendance du Président. Les locaux de la rue Descartes n'auraient-ils pu être aménagés et le renfort n'aurait-il pu être trouvé parmi le personnel administratif déjà en place ? Pierre Mary répond qu'il n'aurait pas été possible de dégager deux bureaux rue Descartes où a été notamment rapatriée en 2003 l'équipe du Bal de l'X en provenance de la Maison des X.

Le Président prend en considération les remarques ainsi formulées et propose qu'un nouveau projet, en tenant compte le mieux possible, soit établi et proposé à nouveau à l'approbation du Conseil lors de sa prochaine réunion le 3 février 2011. Le Conseil approuve cette proposition.

3. COMITÉ « FORMATION »

François Xavier MARTIN (63) commente la note qu'il a rédigée sur « L'avenir des formations françaises d'ingénieurs et de scientifiques, élément essentiel de compétitivité dans la concurrence internationale », laquelle note a été diffusée aux membres du Conseil préalablement à la présente réunion.

Cette note comprend 3 parties :

1) un ensemble de données statistiques (en particulier internationales) sur les formations d'ingénieurs et de scientifiques faisant notamment apparaître que la France forme, par million d'habitants, trois fois plus de masters scientifiques que les États-Unis ;

2) un rappel des critiques habituelles à l'encontre du système français de formations sélectives extra-universitaires et un examen de la pertinence

de ces critiques dans le cas particulier des classes préparatoires et des grandes écoles scientifiques ;

3) une série de recommandations concrètes permettant de développer la qualité et le volume des formations françaises d'ingénieurs et de scientifiques.

Les propositions sont au nombre de sept :

PROPOSITION 1

– Faire en sorte que l'entrée en classe préparatoire scientifique (ou une filière universitaire équivalente) assure un montant de bourse au moins égal à celui attribué par toute autre formation supérieure (soit aujourd'hui une majoration de 75% si on s'aligne sur Sciences Po Paris).

– Décerner en fin de 2^e année un diplôme au moins équivalent à une licence. Ces deux mesures ayant pour but d'attirer vers les meilleures études scientifiques des bacheliers de bon niveau issus de milieux défavorisés victimes aujourd'hui d'autocensure.

PROPOSITION 2

Continuer à attirer des bacheliers souhaitant accéder à des positions de dirigeants à forte culture scientifique en amenant les meilleures écoles d'ingénieurs et leurs partenaires à leur proposer des filières spécifiques supprimant certains handicaps vis-à-vis des formations de type écoles de management-commerce et ENA ; inclure dans tous les cursus d'écoles d'ingénieurs un enseignement de gestion minimal.

PROPOSITION 3

Éviter que les concours scientifiques contiennent des épreuves littéraires valorisant systématiquement l'acquis familial des enfants issus de milieux favorisés, tout en maintenant un haut niveau d'exigence quant à la clarté et la qualité de l'expression écrite et orale en français et en anglais.

PROPOSITION 4

Améliorer le fonctionnement des universités scientifiques en mettant en place des licences fonctionnant sur les mêmes principes que les classes préparatoires (fin des amphes, contrôle continu).

PROPOSITION 5

Définir des cursus permettant aux ingénieurs de grandes écoles qui le souhaitent d'obtenir le plus rapidement possible un doctorat.

PROPOSITION 6

Effectuer des regroupements d'écoles, d'universités et de centres de recherche en s'assurant au préalable qu'ils seront bien « visibles de Shanghai ».

PROPOSITION 7

Éviter que le système des classes préparatoires et des grandes écoles pénalise la France dans les comparaisons internationales (en particulier OCDE) :

- décerner en fin de 2^e année de toutes les prépas un diplôme pris en compte dans toutes les statistiques « licence » ;
- veiller à ce que les diplômes de grandes écoles de niveau master soient pris en compte dans toutes les statistiques « master ».

Le Conseil partage les termes de cette note ainsi que les propositions formulées. Le Président l'informe de son intention de se rapprocher à ce sujet du CNISF et de la CGE, de bâtir en commun un argumentaire et d'organiser une communication allant d'une conférence de presse jusqu'à des contacts avec des journalistes spécialisés ou non dans ce domaine, voire un colloque.

Le Conseil approuve cette démarche. La question est cependant posée de savoir s'il ne faut pas faire appel à un professionnel de la communication. Il convient également de bien spécifier le public que l'on souhaite aborder.

4. ÉVOLUTION DE L'ÉCOLE

Le Président rappelle les faits ayant conduit, à la demande de Matignon, à la création d'un groupe de travail présidé par la Présidente du Conseil d'administration de l'École. Il confirme que le rapport de la présidente de ce groupe de travail vient d'être transmis au ministre de la Défense. Il décrit le déroulement des travaux du groupe.

Il donne ensuite la parole à François LUREAU (63) pour présenter les conclusions du groupe de travail AX-FX, lesquelles ont fait l'objet d'un rapport transmis aux membres du Conseil préalablement à la présente réunion.

Ce groupe de travail a abordé les thèmes suivants :

- l'évolution de l'environnement et son impact sur le Système X,
- les types d'ingénieurs, masters et docteurs à former,
- la construction du campus de Palaiseau et la place de l'X,
- la gouvernance.

ENVIRONNEMENT FRANÇAIS ET MONDIAL

Le contexte environnemental se caractérise par :

- Une concurrence issue de la mondialisation de l'enseignement, médiatisée et exacerbée par les classements internationaux.
- Les évolutions des grandes écoles elles-mêmes, en particulier les écoles de commerce dont on doit reconnaître les succès dans l'industrie et les services comme dans la haute administration (*via* l'ENA).
- La concurrence française engendrée par la réforme des universités et la pression gouvernementale pour décloisonner l'enseignement supérieur.
- Le regroupement enfin décidé de sept écoles sur le campus de Palaiseau.
- Localement (plateau Paris-Saclay), la création de la FCS, regroupant 23 établissements, comme animatrice des thématiques scientifiques transversales et porteuse d'incitations financières sur le Plateau.
- Le renforcement probable des contraintes budgétaires, pouvant conduire à l'obligation d'un modèle économique différent.

Dans ce contexte concurrentiel les deux défis de l'X sont de consolider auprès du monde économique sa position éminente dans l'ingénierie et le management industriel et de renforcer son positionnement comme grande institution scientifique pluridisciplinaire.

LES FORMATIONS À DÉLIVRER

Le groupe estime nécessaire la mise en place de filières différenciées (recherche, direction d'activités complexes, innovation) et recommande :

- un meilleur suivi d'un stage de 1^{re} année, mieux ciblé et raccourci, composante initiale d'une formation comportementale améliorée,
- pour les filières « non-recherche » l'augmentation de la durée des stages en entreprise et l'amélioration de leur

COTISATION 2011				
PENSEZ À LA RÉGLER AU PLUS VITE.				
CHÈQUES À L'ORDRE DE L'AX.				
MERCİ D'INSCRIRE VOTRE PROMOTION AU DOS DU CHÈQUE.				
MONTANT DE LA COTISATION ET DE L'ABONNEMENT 2011				
PROMOTIONS	MEMBRE SEUL			2 ^E MEMBRE D'UN COUPLE D'ADHÉRENTS (SANS ABONNT JR)
	COTISATION	ABONNEMENT JAUNE ET ROUGE	TOTAL	
• 1996 et antérieures	120 €	40 €	160 €	60 €
• 1997-1999	105 €	40 €	145 €	52 €
• 2000-2003	78 €	30 €	108 €	39 €
• 2004	50 €	20 €	70 €	25 €
• 2005	30 €	10 €	40 €	15 €
• 2006	26 €	10 €	36 €	10 €
• 2007	10 €	5 €	15 €	5 €
• 2008-2010	10 €	gratuit	10 €	5 €
• Titulaire d'un master 2007 et avant	78 €	30 €	108 €	39 €
• Titulaire d'un master 2008	50 €	20 €	70 €	25 €
• Titulaire d'un master 2009	30 €	10 €	40 €	15 €
• Titulaire d'un master 2010	26 €	10 €	36 €	10 €
• Master étudiant	10 €	gratuit	10 €	5 €
• Titulaire d'un doctorat avant 2004	120 €	40 €	160 €	60 €
• Titulaire d'un doctorat 2004-2010	78 €	30 €	108 €	39 €
• Doctorants	50 €	20 €	70 €	25 €

suivi, l'intensification de la formation dans les matières autres que scientifiques,

- la mise en place en 3^e année d'une formation « systèmes complexes » obligatoire pour tous les étudiants du cycle polytechnicien,
- en liaison, en 3^e année, avec une formation « systèmes complexes » obligatoire pour tous les étudiants du cycle polytechnicien,
- pour la filière recherche, ainsi que pour les élèves souhaitant afficher à l'international un diplôme de PhD, la mise en place d'une 3^e année renforcée permettant de commencer un doctorat dès la 4^e année,
- la définition d'une appellation anglophone promotionnelle du master de

fin de 3^e année (ingénieur de l'École polytechnique),

- l'établissement avec chaque élève d'un projet de cursus comprenant obligatoirement un séjour à l'étranger (université ou stage), un stage dans un environnement de recherche ainsi qu'un stage en entreprise,
- l'accompagnement professionnel des anciens élèves pendant leurs premières années d'activité.

LA CONSTRUCTION DU CAMPUS DE PALAISEAU ET LA PLACE DE L'X

Le groupe de travail a identifié cinq scénarios possibles :

- **Stand alone** : l'X se concentre sur la formation d'ingénieurs dans les domaines jugés stratégiques pour

l'État, en liaison avec ses écoles d'application. Sa recherche s'insère dans les initiatives de Paris-Saclay ; l'X participe à la FCS à ce titre.

• **Scientifique** : l'X développe la vocation scientifique de haut niveau de tous ses cursus (ingénieurs et masters), en liaison avec Paris-XI et l'ENS Cachan ; elle renforce la place de la recherche dans son enseignement et joue un rôle fort dans les initiatives scientifiques et industrielles du Plateau.

• **ParisTechnicum** : les écoles implantées sur le site de Palaiseau développent des synergies entre leurs cursus et entre leurs centres de recherche sur des thématiques choisies ; une *graduate school* commune s'assure du respect d'une charte de qualité commune aux différents masters (mais ne les gère pas). Les écoles participent individuellement aux initiatives de la FCS et de ParisTech.

• **Collegium** : les écoles présentes sur le site de Palaiseau et HEC se dotent d'une structure cocontrôlée abritant une *graduate school* et une direction de la recherche communes ; cette structure devient leur unique représentant vis-à-vis de la FCS (elle pourrait être ParisTech si ce PRES se réduisait à ce périmètre). Les cursus ingénieur restent indépendants ; les centres de recherche restent rattachés aux écoles.

• **Polytechnicum** : les écoles présentes sur le site de Palaiseau et HEC se logent sous une structure « abritante », qui devient leur unique façade institutionnelle qui peut être ParisTech dans les mêmes conditions que pour le scénario *Collegium*. Elles se recentrent sur leurs cursus ingénieur et gèrent leurs équipes de recherche jusqu'à leur convergence ; elles mettent en commun leurs *graduate schools* et leurs installations, et se dotent d'une stratégie de recherche commune.

RECOMMANDATIONS

Le groupe de travail constate que les trois premiers scénarios ne renforceront pas suffisamment la position concurrentielle et la visibilité internationale de l'X et des autres écoles du campus Palaiseau-Jouy et ne leur permettront pas de développer des synergies suffisantes.

Il estime qu'une initiative forte et visible est d'urgence nécessaire pour donner aux écoles une position solide au sein

de la FCS, et, instruit par l'expérience de ParisTech, qu'une gouvernance forte de la réunion des écoles s'impose particulièrement.

Il recommande que l'X entraîne les autres écoles à adopter l'une des formes possibles de la solution *Polytechnicum* et à ne plus faire de ParisTech le lieu privilégié de leur action collective.

Il recommande donc que soit très rapidement prise la décision de créer, à l'initiative du ministère de la Défense, une structure « chapeau » de ces écoles, dont les missions seraient :

- diriger la *Graduate School* commune aux écoles,
- reprendre et développer l'ensemble des masters proposés par les écoles,
- porter leurs écoles doctorales,
- faciliter le partage de modules d'enseignement,
- piloter le développement d'une stratégie de recherche partagée et de coopérations sur des thématiques clés,
- gérer en commun les activités de valorisation de la recherche et de soutien de l'innovation,
- favoriser la rationalisation des partenariats en France et à l'étranger,
- piloter un outil commun de formation continue (à créer),
- être, pour leur compte, l'unique interlocuteur de la FCS et de l'EPPS,
- gérer les infrastructures communes et services partagés.

Les écoles conserveraient leur autonomie pour leur cursus ingénieur et leur marque, et continueraient à piloter leurs centres de recherche jusqu'à leur convergence.

La réalisation de cette solution suppose :

- que l'X et l'Agro, au minimum, s'engagent dans la voie proposée,
- que les écoles partagent explicitement une vision commune de l'excellence à atteindre dans leurs recrutements en master et doctorat, et dans leur recherche,
- de donner à la structure commune un nom qui aura vocation à être promu comme marque au fur et à mesure de sa montée en puissance (négociation à conduire avec Paris-Saclay pour la signature des travaux de recherche).

La gouvernance pourrait être ainsi constituée :

- un président-directeur général de la « structure chapeau », qui devrait également être le (la) Président(e) de l'X,
- un Comité des tutelles, qui connaîtrait de la stratégie, des plans pluriannuels, des budgets,
- un Conseil d'administration, composé (par exemple) de 4 représentants des écoles, de 4 représentants des professeurs et étudiants, de 6 représentants du monde académique et économique international dont un représentant de la FCS, du président du Comité des tutelles, du président-directeur général,
- un Sénat académique consultatif.

Le financement suppose que :

- les Tutelles préaffectent les budgets des écoles entre part école et part structure commune, sur proposition du PDG ;
- la structure commune dispose de l'essentiel des crédits d'incitation, quelles qu'en soient les sources, pour animer la convergence et développer des synergies : levée de fonds, nouvelles chaires, fonds FCS, formation continue, taxe d'apprentissage, etc.

Le président remercie François LUREAU pour son exposé et ouvre le débat.

Michel BERRY (63) pense qu'il sera difficile d'imposer la prééminence de l'X aux autres écoles et notamment à l'École des mines.

Henri MARTRE (47) considère qu'on propose en fait une procédure de fusion quand on parle de « structure chapeau » qui serait un grand établissement. François LUREAU ne partage pas ce point de vue dès lors qu'il appartiendra au législateur de modifier les textes. Jean-Michel YOLIN (65) s'associe aux propos de Michel BERRY. Il ajoute qu'un immense travail reste à mener pour reconstruire une pédagogie performante à l'X et que cela exige une gouvernance « professionnelle » pertinente et stable. Par ailleurs la concentration d'écoles implique selon lui une toute autre forme de gouvernance, animant une communauté d'organismes indépendants tout en permettant de dégager les synergies notamment pour la mise en place de masters et d'une école doctorale, et pour les activités de recherche. Il ne lui paraît pas pensable (ni acceptable par les autres écoles)

que ces deux gouvernances, celle de l'X et celle de l'ensemble, soient structurellement confondues.

Le Président voit une contradiction entre le recrutement d'un président rémunéré par une « structure chapeau » financée par l'État et sa mise à disposition « à titre gratuit » au bénéfice de l'École polytechnique, comme l'imposent les textes actuels. Il estime que le contrôleur financier y fera opposition.

Philippe CASTILLON (62) estime que le véritable choix est entre le *Stand alone* et le *Polytechnicum*. Or, compte tenu des contraintes budgétaires et des difficultés prévisibles d'une organisation à 23 sur le plateau de Saclay, le *Stand alone* serait un choix dangereux pour l'École. C'est ce qui a amené le groupe de travail à recommander le *Polytechnicum*. Il note d'ailleurs que ParisTech, de son côté, a évolué et partage maintenant la même analyse.

Le Président constate en outre qu'il y a consensus au sein du Conseil sur la nécessité d'une nouvelle gouvernance, sur le fait que l'X doit garder sa position de leader et sur l'obligation de changer les textes au cours de l'année 2011.

Le Conseil prend en compte les grandes orientations du rapport du groupe de travail AX-FX ainsi que les réserves exprimées au cours du débat.

5. PARISTECH, RELATIONS AX-PTA ET RÉSEAUX SOCIAUX

En ce qui concerne le projet de réseau social de PTA, le Conseil renouvelle ses réserves sur le projet actuel. Il demande que l'on s'assure qu'il soit compatible avec le respect des règles juridiques et les engagements éthiques que nous avons pris avec nos camarades, notamment que la gestion des annuaires reste sous la responsabilité des associations (pas de création d'un annuaire centralisé). Par ailleurs il demande que l'on vérifie qu'il corresponde bien aux besoins de nos camarades, notamment en ce qui concerne l'animation et le fonctionnement des groupes interécoles. Il mandate Olivier LE FLOCH pour représenter l'AX dans ce groupe de travail de PTA.

Par ailleurs l'exposé que devait faire François NEUMANN sur ce même sujet et notamment sur les discussions en cours au CNISF est reporté à la prochaine réunion du Conseil.

6. QUESTIONS DIVERSES

À propos du dossier Saclay Express diffusé il y a quelques jours aux membres du Conseil, le Président indique que le projet avance et qu'un cahier d'acteur va être déposé par l'Association pour le désenclavement du plateau de Saclay qu'il préside et à laquelle collabore très activement Yves PÉLIER qu'il remercie.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h30. ■

Vie des promotions

1938

Les camarades, épouses et veuves sont cordialement conviés au prochain magnan au restaurant *Le Vauban*, 7, place Vauban, 75007 Paris, le **mercredi 6 avril 2011** à 12h30.

S'inscrire pour le samedi 2 avril au plus tard auprès de Robert GARABIOL tél. : 01.47.43.15.89.

LE FORUM D'X-MINES-AUTEURS

Le groupe X-Mines-Auteurs, dont l'agrément est en cours, met en place un conseil littéraire, des ateliers d'écriture (en collaboration avec la société Aleph) et propose un forum de discussion : <http://xm-auteurs.forumgratuit.fr/> Le concours littéraire en format « nouvelles » sera poursuivi, à raison d'un ou deux exercices par an, l'idée de l'appel à quelques grands auteurs étant maintenue. On trouvera, en page 44 du présent numéro, la nouvelle de Franck Lirzin (2003), primée au récent concours Orsenna. Les déjeuners mensuels sont transformés en apéritifs dînatoires trimestriels, dans un lieu sympathique à définir. La cotisation annuelle est fixée à vingt euros.

1941

70^e ANNIVERSAIRE

Croisière et magnan sur la Seine le **mercredi 11 mai 2011** de 12h30 à 15 heures. Circulaire d'inscription en mars.

Groupes X

X-HÉRAULT-GARD

Notre première sortie le 10 avril 2010 fut au domaine de la Colombette. Ce viticulteur situé à la sortie nord de Béziers s'est fait une spécialité de produire des vins à teneur en alcool réduite. Il obtient ce résultat non point comme autrefois en produisant en grande quantité des vins pauvres en alcool mais aussi en qualités gustatives, mais en produisant des vins de qualité fortement titrés auquel il retire ensuite l'alcool excessif par un procédé original mélangeant l'osmose inverse et la distillation.

Notre deuxième sortie le 5 juin fut une visite commentée de Saint-Guilhem-le-Désert, village médiéval remarquablement conservé au centre duquel se trouve toujours l'abbaye de Gellone qui fut l'une des principales haltes sur le chemin de Compostelle. Nous fûmes reçus par le maire qui nous fit les honneurs du musée lapidaire nouvellement remis en état et dans lequel le maire précédent nous fit une brève conférence sur le pèlerinage.